La leçon de Lourtier

Autor(en): **Budry, Paul**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **59 (1933)**

Heft 4

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-45633

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

CONCOURS POUR L'ÉTUDE URBANISTIQUE DE L'ANCIEN « ÉVÊCHÉ », A LAUSANNE

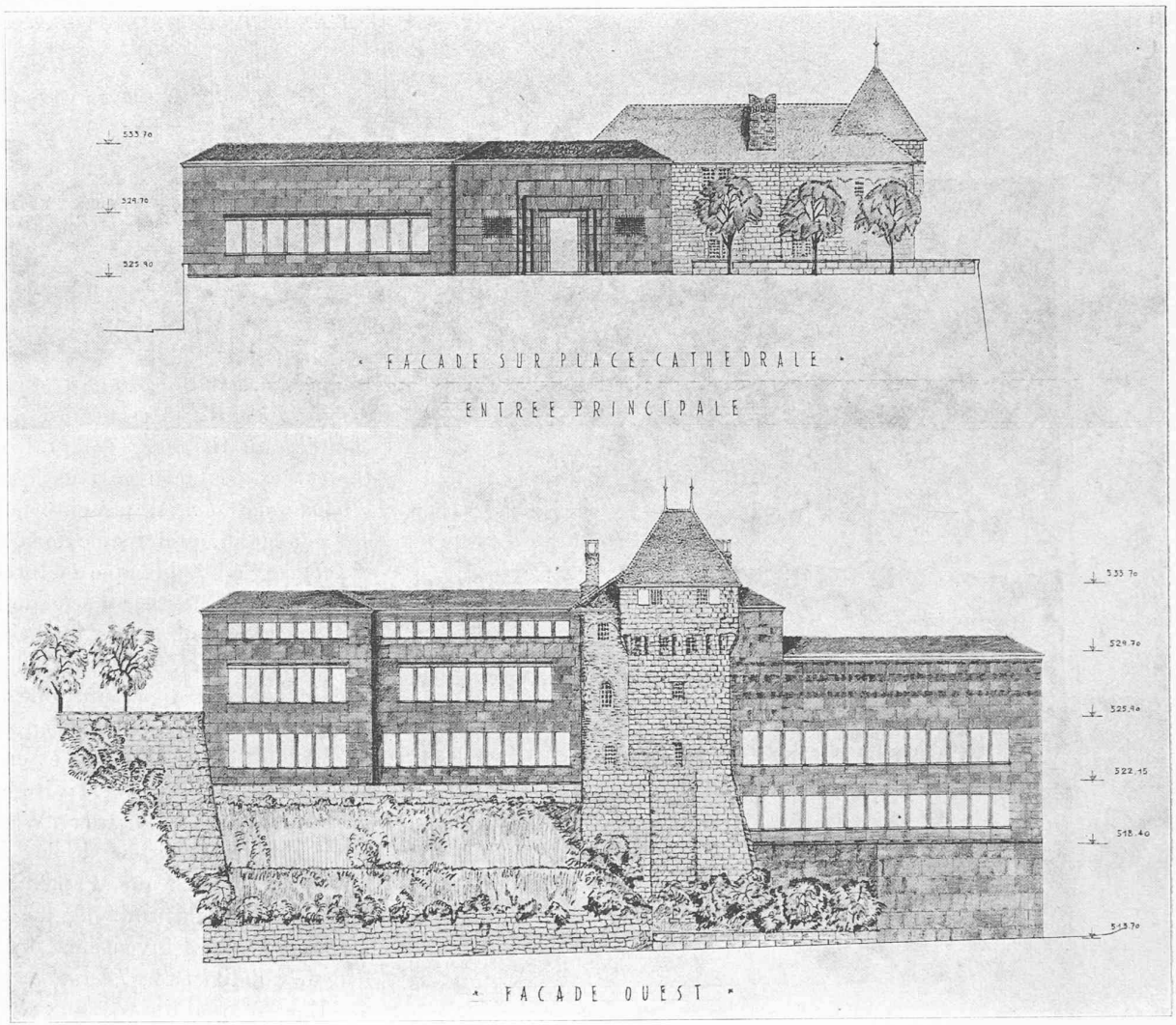

Façades. — Echelle 1 : 400.
Ire prime : MM. *Gilliard* et *Godet*.

DIVERS

La leçon de Lourtier

par M. Paul BUDRY

L'église de Lourtier[1] doit être jugée en elle-même, et par rapport au site, et par rapport à l'ordre chrétien qui veut que jamais l'esprit ne se lasse d'inventer et de construire pour glorifier l'Esprit,

et non point au nom d'une sentimentalité périmée de clubistes vétérans qui, deux bouteilles de Dézaley collées aux omoplates, s'en vont entre samedi et dimanche jouer aux chasseurs de chamois, et qui n'entendent pas « qu'on nous gâte nos villages valaisans, nom de nom, ou gare le Heimatschutz ! »

C'est un bon, solide et original organisme, qu'on a cherché à rendre aussi spacieux, nombreux, imposant et plastique que le permettaient les vingt mille francs du budget, le terrain congru, les règles liturgiques, et les larges possibilités du béton.

[1] Voir *Bulletin technique* du 10 décembre 1932, page 323.

Une seule pente au toit pour offrir sur la route une façade un peu ample, des baies en long pour définir catégoriquement le contraste de l'horizontalité de l'édifice à la verticalité du campanile, où les baies sont en hauteur ; un campanile décollé, adroitement renforcé pour qu'il ne paraisse trop maigre, animant et aérant le groupe, formant là une agréable quantité plastique à côté du cube, et reprenant, en somme, en géométrique une idée de l'Architecte des Alpes. Au chevet une absidiole, à l'entrée une avancée de mur en paravent offrant à la tranche une robuste croix, qui se trouve, de cette manière, par un ingénieux symbolisme, devenir le départ, l'amorce et le principe de la construction tout entière. Aucune toiture apparente, afin que les volumes conservent, au cœur du site alpestre qui marque le triomphe de l'accidentel, leur dogmatique pureté. Voilà pour qui a des yeux sains dans les orbites et l'esprit bien portant sous la calotte, un organisme d'architecture proprement, poétiquement, économiquement conçu et que bien des paroisses peuvent envier à Lourtier.

Il paraît qu'il a fait scandale. Entre plusieurs journaux un anonyme de la « Gazette de Lausanne » le démolit sans merci, d'ailleurs sans l'avoir vu, puisqu'il a « vu » l'église de

CONCOURS POUR L'ÉTUDE URBANISTIQUE DE L'ANCIEN « ÉVÊCHÉ », A LAUSANNE

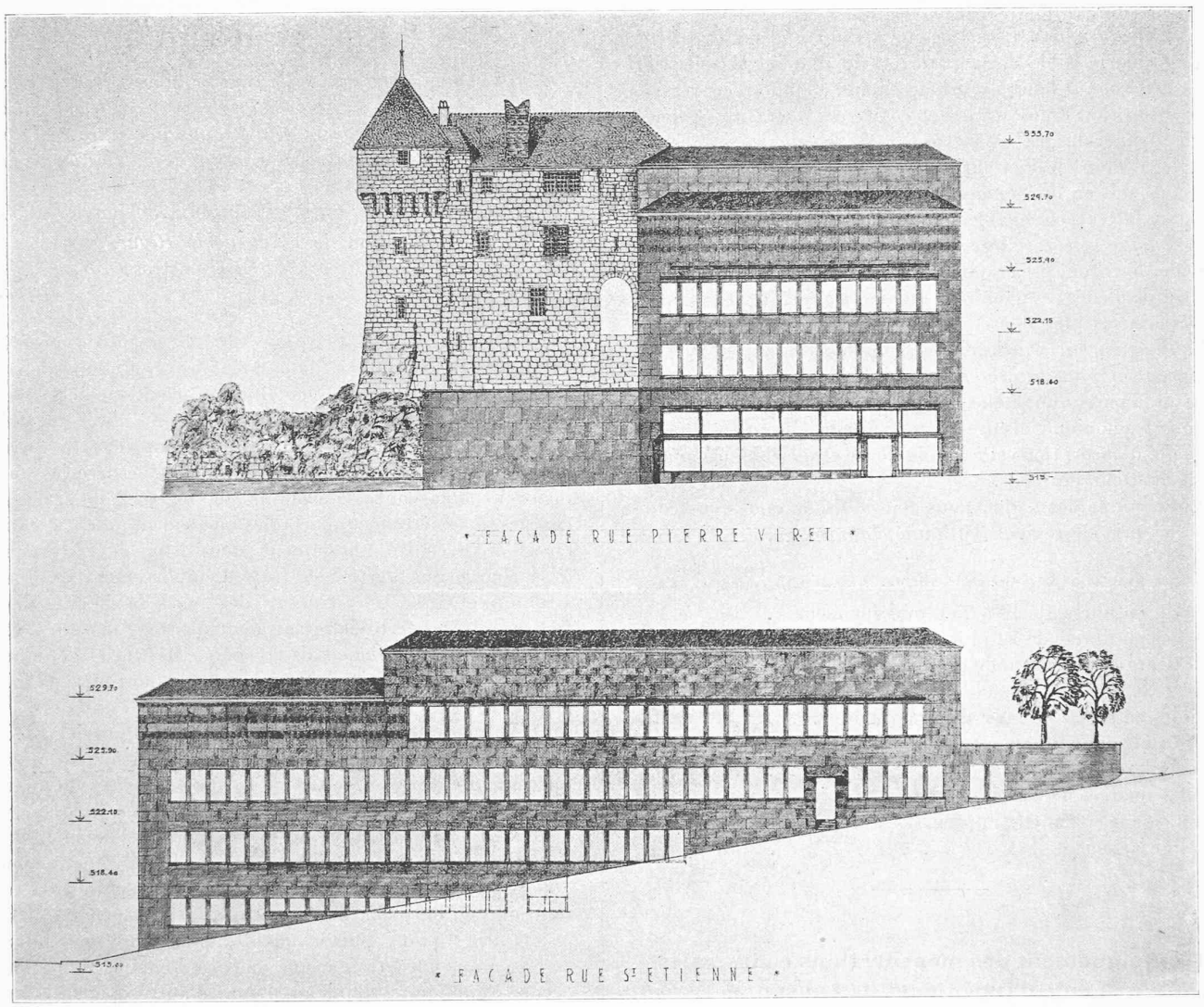

Façades. — Echelle 1 : 400.
Ire prime : MM. *Gilliard* et *Godet*.

Sartoris couverte de tôle ondulée (?), son campanile en demi-section (?), son toit formant angle aigu avec la pente du mont (?), ses fenêtres côté montagne au ras du sol (elles sont à deux mètres de terre). Ce sont là les façons qu'on a aujourd'hui de juger. Mais si faux qu'ils soient, les mots portent ; il reste de cet article que les « bonnes gens » de Lourtier s'en vont prier dans une espèce d'« abattoir à porcs » et que bien des honnêtes gens de Lausanne le croient à la suite. C'est cela qui est gentil pour la petite paroisse qui vient d'édifier son sanctuaire à la force des bras, avec enthousiasme et amour, et qui y a placé son Dieu.

Voilà jusqu'où le préjugé fossile peut égarer ces défenseurs professionnels de l'HORDRE, genre « bon vieux temps — Dieu-de-nos-pères — croix-de-ma-mère » — etc., et la stupide méthode d'agiter l'épouvantail bolchévique au nez des gens dès que vous entendez changer un rien à notre ordre moisi. Si j'étais bolchévique, je serais bien content, non pas de l'« abattoir » de Sartoris (car les gens informés savent qu'en fait d'architecture il n'y a pas plus académiste que le pays de la NEP), mais de l'article de la « Gazette ». Car encore deux ou trois ans de cette cure de terreur, et la bourgeoisie vaudoise complètement abrutie sera mûre pour la déconfiture. « Si c'est ça le bolchévisme, disait plus sagement le desservant de Lourtier, alors soit, je suis bolchévique. »

Et vive, ma foi, le bolchévique de Lourtier qui nous prouve au moins que Dieu est moderne, que la Foi marche avec le temps, qu'il y a une religion des hommes vivants, une confiance dans l'aujourd'hui, que le « génie du christianisme » enfin n'a pas dit son dernier mot avec la cathédrale.

Capacité de divers matériaux à absorber le son.

C'est l'objet d'un rapport scrupuleusement documenté, publié dans le numéro du 28 janvier dernier de la « Zeitschrift des Vereines deutscher Ingenieure », par MM. *E. Wintergerst* et *H. Klupp*, sur des recherches exécutées au Laboratoire de physique technique de l'Ecole polytechnique de Munich.

Les résultats de ces travaux sont exprimés sous la forme

de graphiques très suggestifs qui dépeignent, en fonction de la hauteur des sons, les particularités des différents matériaux étudiés, groupés en trois classes.

1. *Etoffes tendues.* Il est recommandable : *a*) de les écarter autant que possible de la paroi ou du plafond à isoler ; en règle générale, il faudra d'autant moins d'étoffe pour réaliser une absorption donnée que cet écartement sera plus grand ; *b*) de donner la préférence à l'étoffe la plus dense ; *c*) de doubler l'écran ou d'en varier la distance à la paroi soit en le plissant, soit en lui donnant un profil en festons par fixation sur des lattes convenablement espacées.

2. *Etoffes pendant librement* (rideaux). Dans cet état, la flanelle, le coton, etc., sont tout au plus aptes à absorber la moitié de l'énergie phonique qui les frappe. Ici encore, les matériaux les plus denses sont les meilleurs.

3. *Plaques.* On améliore beaucoup leurs propriétés en les perforant et plus encore en interposant entre la plaque perforée et la paroi un matelas de laine de scorie. Ce dernier genre d'isolant phonique accuse cette heureuse propriété que sa capacité d'absorption est à la fois élevée et quasi indépendante de la hauteur des sons.

Enfin un tableau, que nous reproduisons ci-dessous compare les prix de revient de *l'unité d'absorption.*

Nature de la matière absorbante.	Prix de l'unité d'absorption, en marks.
Plaques en fibres, de 10 à 25 mm d'épaisseur .	10 à 20
Plaques en fibres, de 22 mm, perforées de trous de 6 mm Φ, de 18 mm de profondeur et espacés de 13,5 mm d'axe en axe	25
Plaques en sciure de bois, de 20 à 50 mm . . .	5 à 6
Etoffes pendant librement (coton, flanelle, drap de billard, etc.)	2,5 à 5,5
Etoffes tendues à 10 cm de la paroi	2 à 3
Deux écrans en flanelle, superposés, avec un certain écartement	3 à 4

L'enseignement des mensurations cadastrales à l'Ecole d'Ingénieurs de Lausanne.

M. *L. Hegg*, directeur du Cadastre, nommé récemment professeur extraordinaire pour l'enseignement des mensurations cadastrales à l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne (section des géomètres) a fait sa leçon inaugurale, le 27 janvier, dans la salle Tissot du Palais de Rumine, MM. Perret, Bujard et Fischer, conseillers d'Etat, Mercier, recteur de l'Université, Juvet, doyen de la Faculté des Sciences, Baltensperger, directeur du Service suisse des mensurations assistaient à cette manifestation universitaire.

M. Landry, directeur de l'Ecole d'ingénieurs, présenta le nouveau professeur en soulignant la part qu'il avait prise dans la réorganisation de la section des géomètres. Puis M. Hegg, en s'aidant de quelques clichés judicieusement choisis, sut exposer clairement à son nombreux auditoire les grandes lignes de son enseignement et les divers aspects techniques et juridiques de la matière assez complexe qu'il aura à inculquer aux futurs géomètres. M. Hegg insista plus particulièrement sur les méthodes en usage en Suisse, soit les levers par coordonnées rectangulaires ou polaires et les procédés graphiques (planchette et photogrammétrie).

A.

CORRESPONDANCE

" Rail et Route ".

L'article publié sous ce titre dans notre numéro du 10 décembre 1932, a inspiré à l'« Automobile-Revue » des commentaires que M. le Dr R. Zehnder a réfutés dans une lettre rédigée en allemand et dont nous jugeons opportun de publier une traduction française. — Réd.

Montreux, 30 janvier 1933.

A la Rédaction de l'*Automobile Revue*,
Breitenstrasse 97,
Berne.

Messieurs,

Je me suis efforcé d'exposer objectivement le problème « Rail et Route » dans mon mémoire reproduit dans la « Gazette de Lausanne » et le « Bulletin technique de la Suisse romande ». J'ai dit qu'à mon avis l'inégalité de traitement des chemins de fer et des autos pourrait être corrigée en se passant de charger d'une façon démesurée les autos, mais en soulageant les chemins de fer des obligations et charges financières insupportables que leur imposent certaines lois. J'ai préconisé, notamment, que l'Etat devrait prendre à sa charge une partie des frais d'établissement de l'infrastructure et de la superstructure des lignes de chemins de fer. Les entreprises ferroviaires seraient alors en mesure d'offrir comme contrepartie une baisse générale des tarifs dont bénéficierait tout le pays et qui serait un stimulant psychologique et matériel très appréciable pour la reprise des affaires.

Dans une notice parue dans le N° 3 du 10 janvier 1933 de votre estimé journal, vous commentez mon article et vous qualifiez d'étrange (« weltfremd ») ma proposition d'un soulagement financier des chemins de fer tel que je le suggère.

Je n'ai pas l'intention de déclencher une polémique sur le problème brûlant « Rail et Route » ; je désire simplement apporter, d'une façon loyale, ma petite contribution à sa solution ; en effet chacun doit, dans l'intérêt général, désirer ardemment qu'on puisse aussi rapidement que possible arriver à une entente pratique dans ce domaine. Ce problème occupe l'opinion publique aussi dans d'autres pays et même aux Etats-Unis où le nombre des véhicules moteurs circulant sur la route atteint environ 27 000 000 et où l'on a dépensé, au cours des 20 dernières années, environ 40 milliards de dollars pour l'amélioration du réseau routier. Pour démontrer qu'on commence à réfléchir sur la situation intenable dans le domaine des transports et à se rendre compte que les chemins de fer sont soumis à un traitement sensiblement moins avantageux, — le nouveau président Roosevelt dit même injuste — il suffit de renvoyer aux commentaires ayant paru ces derniers temps dans de nombreux journaux dirigeants. Je n'en cite que les suivants :

« Sun », Norwich (N. Y.) ; « Chicago Ill.-News » ; « Ledger Dispatch », Norfolk (Va) ; « Journal-Courrier », New Haven (Conn.) ; « Eve. Union », Spingfeld (Mass) ; « Messenger », Canandaigna (N. Y.) ; « St. Louis Globe Democrate » ; « Capital », Topeka (Kan.) ; « Advocate », Sterling (Colo.) ; « Times Dispatch », Richmond (Va) ; « Free Lance », Hollister (Cal.) ; « News Tribune », Rome (Ga) ; « Jowegian Citizen », Centerville (Ja) ; « News », Portland (Me) ; « Montana Standard », Butte (Mont.) ; « Record Herald », Helena (Mont.) ; « Union Sun Journal », Lockport (N. Y.) ; « New Era », Dallas (Ga) ; « News », Greenville (S. C.) ; « Press Scimitar », Memphis (Tenn.), etc.

Je ne veux pas étendre cette énumération déjà longue, mais évidemment incomplète.